

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 16

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 22

Convoqués le :
02/06/2023

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Dominique LANCERON, Madame Valérie BOHR, Monsieur Farès CHABI, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Madame Virginie GELLENONCOURT, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Francis GUEHERY, Madame Michelle WIBRATTE

Etaient absents : Monsieur Michel LEICK, Monsieur Clément CONROUX, Madame Rachel NICOLAS

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Frédéric RENAUDAT, Adjoint au Maire, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc PINAULT.

Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Adjoint au Maire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ.

Monsieur Léo KANNY, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERRIN.

Monsieur Michel SCHALLER, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Madame Monique SCHALLER.

Madame Jeannine BILLOTTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI.

Madame Pascale HOLLE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Maryse GLEMET.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane LEEMAN

**POINT 2023-33- Attribution d'une subvention d'investissement
au Tennis Club de la Saussaie**

Rapporteur : Marc PINAULT

Le Tennis Club de la Saussaie a demandé à la commune une subvention d'investissement pour participer à l'acquisition de matériel informatique nécessaire à la gestion de l'association.

Ce matériel s'élève à 1.565,00 € au total qui sont répartis de la façon suivante :

- une participation de 625,00 €, soit 40 % de la dépense, a été demandé au Département,
- une participation de 625,00 €, soit 40 % de la dépense, a été demandé à la commune de Moulins-lès-Metz,
- le Tennis Club de la Saussaie participe à hauteur de 20 %, soit 315,00 € d'autofinancement.

VU la demande du Tennis Club d'une subvention d'investissement de 625,00 € pour l'acquisition de matériel informatique,

VU les propositions de la Commission des Affaires Sportives et Culturelles réunie le 7 novembre 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention d'investissement de 625,00 € au Tennis Club de la Saussaie,

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

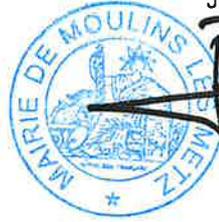
Les crédits nécessaires sont prévus au Budget primitif 2023.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 09/06/2023

Le secrétaire de séance,
Stéphane LEEMAN

Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20230609-2023-33-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

Affichage : 16/06/2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.